



# Lien social

Compesières

## ***L'actualité communale***

*Prestations sociales, une préoccupation permanente P.3*

*Le Compesières FC se mobilise pour le terrain synthétique P.4*

*Le Centre, un pari sur l'Avenir. P.6*

## Le mot de la présidente

### Chers Communiers,

Nouvelle année, nouvel élan.

L'espoir, finalement, pointe le bout de son nez et il était temps. C'est encore une année difficile qui vient de s'achever, pour notre Commune, pour notre Canton, pour la Suisse.

Ce que je souhaite au plus profond de moi, c'est l'espoir de pouvoir enfin sécher nos larmes, l'espoir de tourner la page, l'espoir d'écrire un nouveau chapitre, l'espoir enfin que tous ceux qui ont souffert et qui souffrent encore puissent panser leurs plaies en suivant le chemin de la guérison.

Aujourd'hui, ce sont de grands projets qui s'inscrivent dans le futur de notre belle Commune, que ce soit pour la construction de notre nouvelle école, dont la demande de permis de construire vient d'être déposée, ou encore dans la gestion durable des déchets qui est un défi majeur, sans oublier que ce n'est qu'une infime partie du travail réalisé chaque jour par les conseillers communaux.

Avec le retour à une vie presque normale, nos représentantes et représentants au législatif de la Commune vont

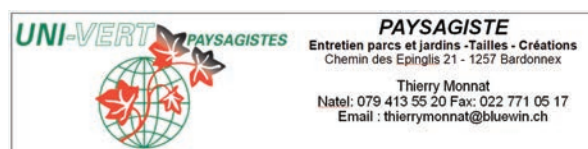
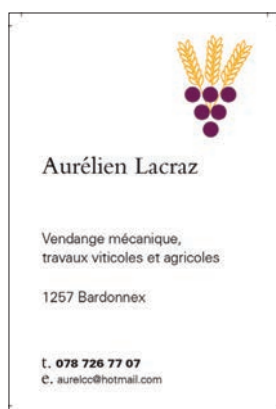
d'une part pouvoir continuer à se battre pour défendre au mieux nos idées dans les différentes commissions, mais également, grâce à des rencontres en présentiel de nouveau possibles, faire avancer les chantiers qui nécessitent une prise de décision in situ, à l'image des routes.

Historique également, et ce n'est pas un poisson, le changement de dénomination de notre parti qui sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 1er avril 2022, à l'issue de laquelle nous saurons si nos membres auront plébiscité le nouveau nom, à savoir, « Le Centre ». Je pense que nous devons adhérer à ce changement de nom et prendre le train de l'avenir du Parti.

Je ne saurais terminer ce mot sans une pensée à nos deux marmitons, André Crettenand et Pascal Menu, qui nous régalaient années après années lors de ces retrouvailles avec des recettes qui ont depuis longtemps fait leurs preuves et orchestrées de mains de maîtres.

**Sylviane Schrag,**  
présidente du groupe DC Entente communale

<p><b>Assemblée générale DC &amp; Entente de Bardonnex</b></p> <p><b>Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022</b> Salle communale de Compesières</p>	<p><b>19h15</b> Apéritif offert par l'association (ouvert à toutes et tous)</p> <p><b>20h00</b> Repas surprise, desserts maison, café : Frs. 40.-</p> <p><b>21h00</b> Partie officielle avec la participation de :</p> <p><b>Serge Dal Busco</b> <b>Conseiller d'Etat</b></p>	<p><u>Merci de vous inscrire pour le repas jusqu'au lundi 28 mars auprès de :</u></p> <p>Sylviane Schrag 076 571 55 89 <a href="mailto:sylviane.schrag@bluewin.ch">sylviane.schrag@bluewin.ch</a></p>
--	---	---



## Points de vue

### Prestations sociales à Bardonnex, une préoccupation permanente

Le Groupe DC & Entente est particulièrement heureux d'avoir été le moteur du développement des actions sociales de proximité en faveur de la population de notre Commune.

#### Plateforme bénévole

Notre groupe est résolument habité par l'idée que le lien social est au cœur du développement harmonieux d'une collectivité et animé par la volonté de la mettre en œuvre à Bardonnex notamment par le biais d'une plateforme bénévole solidaire permettant de répondre aux besoins réels de ses habitants, pour aller faire des courses, pour mener les enfants à l'école ou encore se rendre chez le médecin.

Déjà lors de la campagne électorale, notre groupe avait clairement défini les bases nécessaires à la mise en place de cette plateforme bénévole. Aujourd'hui nous ne pouvons que nous réjouir de constater que cette plateforme est un franc succès : elle fonctionne à satisfaction et rend d'incommensurables services à toute une frange de notre population. Si vous avez des questions n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Laurence Nicolet, assistante sociale et responsable de la plateforme au 022 771 05 51.

#### Compétences des communes

Le canton nous aura en quelque sorte «coupé l'herbe sous les pieds» en adoptant la Loi sur la Répartition des Tâches (LRT-1) et son règlement d'application sur les compétences des communes pour les tâches de proximité pour les personnes âgées à domicile mais nous n'allons bien évidemment pas nous plaindre d'avoir anticipé sur les mesures prises par le canton puisqu'elles vont dans le même sens. Les communes seront exclusivement compétentes notamment pour favoriser la participation des personnes âgées dans la vie sociale, pour lutter contre leur isolement et d'informer, ainsi que leur entourage, sur les prestations existantes.

De manière générale, la proximité des membres de notre groupe avec la population nous a permis d'identifier ses besoins réels et d'imaginer des solutions, comme la plateforme bénévole qui soient à la fois pertinentes et pragmatiques tout en étant respectueuses des finances à la disposition de notre Commune.

tiques tout en étant respectueuses des finances à la disposition de notre Commune.

#### Surendettement


Dans un autre registre, le canton a dévoilé un nouveau projet de loi qui vise à impliquer plus étroitement les communes afin d'identifier les causes structurelles du surendettement des particuliers, à augmenter la prévention, à améliorer la détection et à offrir conseil et soutien personnalisé.

Là encore, nous avons pris les devants en demandant et obtenant l'engagement par la Commune d'une, puis d'une deuxième assistante sociale, dont les missions consistent à venir en aide aux personnes en difficultés tant financièrement que psychologiquement, ceci dans la droite ligne suivie de longue date par notre parti dans son souci de l'humain pour tenter de conjurer les aléas affectant les personnes les plus vulnérables, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes.

Grâce au développement du Service de la cohésion sociale et de proximité 1257 que nous avons plébiscité dans le cadre du budget, nous allons répondre à la loi qui donnera un cadre légal au fonctionnement existant. Il sera ainsi plus facile de mettre en place des plans de désendettement et de trouver de l'aide auprès des fondations qui œuvrent en matière de désendettement et de soutiens ponctuels

Le groupe DC & Entente sait que dans le cadre des projets de loi susvisés, la proximité avec les habitantes et les habitants de Bardonnex a été la clé de voûte pour une mise en œuvre d'actions efficaces et réussies. Aussi sommes-nous fiers que notre groupe ait une fois encore fait figure d'initiateur et de catalyseur en ayant identifié et anticipé les besoins réels de notre population sans attendre que des lois cantonales nous y obligent.

**Béatrice Guex-Crosier, Maire**



**CARROSSERIE  
H. CHEVROT**  
Henri Chevrot

**Véhicules de remplacement**

Route de Saconnex-d'Arve 165  
1228 Plan-Les-Ouates  
h\_chevrot@hotmail.com  
022 771 21 80  
079 206 52 17



• Courant fort  
• Courant faible  
• Téléphone, VOIP, Réseau  
• Télévision, IPTV, Vidéo surveillance  
• Service dépannage

**Ch. des Epinglis 21  
1257 Croix-de-Rozon  
022.771.17.97**

info@boymond.ch www.boymond.ch

## Echos des conseillers et des conseillères

### Le Compesières F.C. se mobilise pour la votation du terrain synthétique.



Terrain C

Au soir du 8 février, une foule nombreuse est massée devant la salle communale dans l'attente de la séance du conseil municipal. Séance a été déplacée pour l'occasion dans la salle communale, afin de pouvoir accueillir le nombreux public. Parmi eux, des membres du FC Compesières, supporters, entraîneurs, joueurs de tous les âges, parents et amis. Si une petite trentaine seulement auront pu entrer dans la salle, à cause des restrictions en vigueur, les autres auront suivi les débats à distance, à la buvette du stade.

En effet, ce soir-là, les conseillers municipaux doivent voter sur l'aménagement de la zone sportive de Compesières qui comprend la réalisation d'un terrain synthétique avec éclairage sur le terrain B, le remplacement de l'éclairage existant du terrain A et la réfection du parking adjacent. Coût total des travaux : 2'710'000.- Un coût élevé qui partage le conseil municipal. Même si l'assainissement du parking et le changement de l'éclairage actuel, très couteux en énergie, semblent inévitables, c'est bien le remplacement du revêtement du terrain B, avec du gazon synthétique, qui est au cœur du débat, coût de cette réalisation : 1'800'000.-

Le FC Compesières a fait, depuis de nombreuses années, la demande à la commune quant à la possibilité de mettre en place ce type de terrain afin de résoudre le problème de l'utilisation du terrain C, sis le long de la route des hos-

pitaliers, en piteux état, provoquant de nombreuses blessures chez les joueurs et rendant la pratique du jeu très compliquée. La situation des terrains de football, classés en zone agricole, à longterm empêche tous réaménagements possibles. De plus la proximité du château, bâtiment protégé, compliquait d'autant plus la réalisation de ce type d'infrastructure.

Le processus pour aboutir à la demande d'autorisation aura été long. Il aura fallu, dans un premier temps, un échange de terrain avec la paroisse, pour que la commune devienne propriétaire des terrains de football, puis, dans un second temps, leur reclassement de zone agricole en zone sportive. Cette demande d'autorisation aura été acceptée début 2021 par le canton. Dès lors s'en est suivi, fin 2021, la demande d'appel d'offre pour cette réalisation, dont le retour s'est fait mi-janvier. C'est le consortium composé des entreprises PIASIO & Jaquet qui est sorti vainqueur de cette AIMP.

Notre groupe DC Entente a toujours été très sensible aux demandes du FC Compesières et en a fait un objectif de campagne lors des élections de 2020. Les opposants à cette délibération, même s'ils n'étaient pas réfractaires à l'idée d'un terrain synthétique, souhaitaient le retour en commission de ce dossier afin de chercher une aide au financement. Pour notre groupe le retour en commission n'était pas souhaitable. Petit retour en arrière sur le travail réalisé par la commission des routes, travaux et emplacements communaux (CRTE) afin de voir ce qui a conduit notre parti à refuser ce renvoi et à voter favorablement à cette délibération.

Le terrain synthétique est en discussion depuis plusieurs années, je me contenterai ici de revenir sur les réunions importantes de cette législature où le sujet a été abordé.

- 08.09.2020 : la CRTE se rend sur le terrain C, afin de constater son mauvais état. Ce terrain permet de s'entraîner durant une bonne partie de l'année, car il est éclairé, permettant ainsi de préserver le terrain A. Selon le Plan Directeur communal, ce terrain devrait revenir à l'agriculture. En contrepartie, avec



**Julien Bernard**

17, place de Brunes – 1257 Bardonnex  
Tél. 022 771 04 03  
Fermé le lundi et le mardi

**Son plat du jour**  
**Sa carte**  
**Ses suggestions**



**CAFE DE LA COMETE**  
Tél. 022 / 771 10 18

**Buffet: mardi. mercredi et jeudi**

deux terrains seulement, il serait bien pour le club de pouvoir disposer d'un terrain synthétique, avec éclairage. Ceci permettrait d'assurer la charge d'entraînements et de matchs des 15 équipes. Un coût de l'ordre de 1'500'000.- avait été articulé lors de cette séance, concernant une telle infrastructure.

- 15.09.2020 : Lors du Conseil municipal, nous apprenons dans les décisions de l'ACG (association des communes genevoises), une aide au financement par le FI (fond intercommunal) en faveur de la rénovation du stade de Laconnex. Le coût de ce stade qui devait être rénové, était de 1'900'000.-. A noter qu'une demande d'aide similaire pour notre commune n'aurait pas abouti, sachant que le club de Laconnex regroupe plusieurs communes de la champagne genevoise. De notre côté, étant seulement affilié à Troinex, cela aurait été insuffisant pour faire une telle demande.
- 04.03.21 : la CRTE reçoit les présidents du club qui font part des conditions d'entraînement difficiles sur le terrain C, ainsi que de la problématique liée aux nombreux matchs reportés et aux entraînements annulés.
- 16.11.2021 : Lors des divers du Conseil municipal, j'ai fait mention d'un rapport de la commission des sports de la ville de Genève, établi suite à une motion qui voulait remplacer les terrains synthétiques par de l'herbe. Cette motion a été rejetée à l'unanimité suite à ce rapport. Un point important qui aura fait la différence concernait le rendement du synthétique par rapport à l'herbe, qui était trois fois supérieur. Cela permet d'économiser la place dévolue à la pratique du football. De plus, même si le revêtement artificiel crée une zone de chaleur, on évite d'utiliser engrais et pesticide pour son entretien et une importante économie d'eau est réalisée.
- 20.12.2021 Nous recevons M.Ramuz de l'entreprise SportFloor lors d'une CRTE. Ce dernier répond à nos différentes questions concernant ce type de terrain. Là aussi, il met en avant les économies liées à l'entretien des surfaces synthétiques.
- 26.01.2022 : la CRTE se réunit afin de faire le point sur

le retour de l'appel d'offre du réaménagement de la zone sportive, ainsi que de préavis sur la délibération attenante. Le préavis est défavorable (2 voies pour, 1 abstention et 3 contre). La commission voulait proposer un renvoi de la délibération en commission afin d'étudier toutes les possibilités d'aide au financement.

Suite à ce préavis défavorable notre groupe n'a pas voulu prendre en considération le renvoi en commission. En effet, à quoi bon vouloir faire revenir ce dossier sur la table d'une commission qui l'a déjà bien étudié, comme en témoigne le compte rendu établi plus haut ? Pourquoi la recherche d'une aide au financement vient-elle seulement maintenant sur la table, alors que le prix d'une telle réalisation était déjà plus ou moins connu depuis un certain temps ? Quant à la possibilité d'aides au financement par les communes voisines où d'autres partenaires, cela paraît bien illusoire. La pratique n'est pas de mise entre commune, que d'aider les constructions dans les communes voisines. De plus l'aide que l'on pourrait trouver auprès d'un partenaire externe semblerait bien anecdotique face au montant total. Au vu de ces considérations, le retour en commission ne serait qu'une perte de temps pour le projet, un moyen de l'enterrer, sans avoir à s'y opposer fermement.

Lors des séances du Conseil municipal, rares sont les débats qui font changer l'avis des différents partis. En ce soir du 8 février, il est certain que la forte mobilisation du FC Compesières aura joué son rôle. Le renvoi en commission, voté dans un premier temps, est refusé de justesse, s'ensuit le vote de la délibération pour le crédit de réalisation qui est accepté de peu. Une belle victoire pour notre parti, qui croit fermement à l'utilité de cette infrastructure et qui l'aura soutenu jusqu'au bout, mais surtout une grande victoire pour le FC Compesières, qui aura eu besoin de tous ses membres, pour aller gagner sur un terrain inhabituel pour lui.

**Benoit Gaud, conseiller municipal**



## Politique

### Le Centre, un pari sur l'avenir

Depuis 2020, les adhésions aux Jeunes du Centre Suisse (JDC) ont largement progressé pour atteindre environ 800 nouvelles inscriptions. Cette hausse peut certes s'expliquer par le contexte pandémique que nous avons traversé, contexte obligeant les jeunes à se trouver de nouvelles occupations, par l'intérêt croissant de la jeunesse pour la politique, mais peut-être également par le changement de nom des ancien.ne.s Jeunes PDC en Jeunes du Centre.

Cette volonté d'un nouveau départ est ressentie chez les JDC qui se sont exprimé.e.s de manière claire. La base des jeunes veut le nouveau nom et se réjouit de cette nouvelle étape. Énergique et incroyablement motivée, elle pense qu'il est temps d'ouvrir un nouveau chapitre de la longue histoire du parti, ceci afin de le renforcer et de mettre en avant ses valeurs pour l'avenir.

Car sous ce nouveau nom du Centre, issu de la fusion du PBD et du PDC et jugé comme étant le plus attrayant par les membres du PDC, la jeunesse pourra mieux s'identifier, même si, pour certain.e.s, et surtout les ancien.ne.s, il ne reflète peut-être plus les origines religieuses du parti.

Il permettra aussi de partir à la conquête d'un électorat plus jeune car selon certain.e.s membres, il est nécessaire de moderniser le parti, de penser aux jeunes et aux futur.e.s électeur.trice.s, les convaincre et leur faire de la place.

En effet, ce « C » est souvent décrit comme une entrave à de nouvelles adhésions car régulièrement perçu comme un parti catholique ou particulièrement religieux. Une étude du gfs.bern a montré que le terme « chrétien » est rédhibitoire pour beaucoup de citoyen.ne.s centristes. Sous Le Centre, le parti pourra certainement surmonter les clivages confessionnels et jouer le rôle du rassembleur au moment où « les extrêmes prennent toujours plus de poids ».

Ce changement vise simplement à attirer plus de membres ou d'électeur.trice.s qui auraient été freiné.e.s dans leur démarche à cause de la dénomination du parti et qui auraient de nouvelles idées favorisant le développement de celui-ci. Le

nouveau nom peut également encourager les jeunes en quête de dépoliarisation et de consensus à s'engager dans le parti.

Le changement de nom est un pari sur l'avenir du PDC afin de défendre ses valeurs ainsi que son action politique. Un Centre fort sert aussi à diminuer la polarisation du débat et à affirmer la position du parti.

Actuellement en pleine restructuration, Le Centre a besoin de crédibilité et d'unité. Il serait donc important que la section bardonnésienne soutienne ce changement de nom afin de faciliter l'harmonisation du parti aux niveaux fédéral, cantonal et communal.



**Théo Cancela,**  
Membre JDC

### TPG - ligne 62

Depuis le 12 décembre, la ligne du bus 62 circule avec une cadence de 15 minutes aux heures de pointes, du lundi au vendredi ! Quelle bonne nouvelle ! Serait-ce l'effet de la résolution déposée par le groupe DC Entente en mars 2021 ? /SMB



  
**EVARD SA**  
 Arrosages automatiques - Irrigations diverses  
 Machines agricoles et horticoles

AGENCES  
 Fischer-Berthoud - pulvérisateurs  
 Repero - planteuses - générateurs à vapeur  
 K.U.L.T. Kress - matériel binage - sarclage

Route du Prieur 57 - 1257 Landécy - T. 022 771 12 35 - F. 022 771 15 80  
 N. 079 449 38 20 - tevard@infomania.ch - www.evard-sa.ch

### TP AUTOMOBILES

ACHAT-VENTE VOITURES D'OCCASIONS

55, av. des Communes-Reunies  
1212 Grand-Lancy - Genève

Tél : +41.79.202.52.77

## Repose en paix

Le 5 décembre **Jean Trabichet** nous quittait. Il était âgé de 79 ans. C'était l'époux d'Annie Trabichet l'organiste remplaçante à l'église et le frère de feu Pierre Trabichet curé de Compesières

Le 7 décembre **Nicole Kissling** était enlevée à l'affection des siens à l'âge de 90 ans. C'était la maman et belle maman de Catherine Vernain, Patricia et Jacques Zwicky, Florence Kissling, Alexandra et René Jacquet. Nicole a fait partie du groupe de dames de la Paroisse, du cours de peinture sur soie, des paysannes, de la gym et de la chorale des Seniors de Bardonnex

Le 11 décembre **Hubert Rolle** dans sa 75ème année quittait les siens. C'était le mari de Thérèse Rolle. Il habitait à la Route des hospitaliers. Il allait régulièrement prendre le café à l'Equité.

Le 16 janvier **Georges Jurek Marszalek** nous quittait. Il était âgé de 89 ans. C'était le papa et grand papa de Stefania Fischer et ses enfants Kinga et Jacek.

Le 19 janvier âgée de 89 ans **Denise Tarchini Girod** s'en est allée. C'était la sœur de Jean-Louis Girod. Elle a habité Bardonnex jusqu'à son mariage puis revenait souvent à Bardonnex pour voir son frère.

Le 20 janvier **Alfred Magnin** dit Titi nous quittait à l'âge de 86 ans. Il a été secrétaire général de la commune de Plan les Ouates et très actif au sein la musique municipale de Plan les ouates. Grand joueur de foot, il a été membre du comité et très actif pour tous les évènements festifs concernant le FC Compesières.

Le 10 février, **Louis Tagand** dit Tata était arrivé au bout de son chemin. Il était dans sa 90ème année. C'était le mari de Jacqueline, l'oncle de Michèle et d'André Schindelholz, de Jean-Luc et Pascale Bourqui, et cousin des familles Tagand et Sapey de Bardonnex. Louis était une figure dans le village de Bardonnex ou il est né. Il a fait partie du football, de la chorale, de la jeunesse, du conseil municipal. Dans son hangar, il n'a pas attendu que la fête des voisins soit à

la mode pour organiser chaque année en juin un repas pour tous les habitants de Bardonnex. MERCI Louis pour tout ce que tu as faits.

Le 19 février une autre figure de Bardonnex **Pierre Gonin** dit Pierrot s'en est allée dans sa 92ème année. C'était l'époux de Paulette. Puis à sa disparition, il a retrouvé sa joie de vivre auprès de Maria. C'était le papa, beau papa et grand papa de Nadine et Jean -Marie RoCHAT et leurs enfants et petits-enfants et Myram Laperle Gonin ses enfants et petits-enfants. Pierrot a habité Croix de Rozon puis est parti en France et est revenu s'établir à Bardonnex. Vous l'avez certainement vu balayer les feuilles du Platane devant chez lui. Il aimait que tout soit propre en ordre. Sa plus grande fierté a été d'être capitaine des sapeurs-pompiers de Bardonnex de 1980 à 1989

**A tous ceux qui furent dans la peine nous disons notre sympathie et notre amitié.**

**Pierrette Sapey.**



**Lorsqu'une idée est bonne...**  
 Surpris de lire dans le journal du parti Alternatif, qu'ils s'attribuent la demande de pose d'une boîte aux lettres centralisée à la Croix-de-Rozon, alors que c'est lors d'un Conseil municipal que cette demande avait été faite par un membre du PDC./SYS

**FERBLANTERIE**  
**ENTRETIEN DE TOITURES**  
**JACKY PAHUD**

17BS, ROUTE DE FOLIAZ - 1257 CHARROT (GE) - TÉL. 022 771 17 09 - FAX 022 771 17 58

Contact technique  
 Pahud Jacques : jacky@jackypahud.ch / 079 200 74 33  
 Russi Grégory : gregory.russi@jackypahud.ch / 078 408 54 35

Administration  
 Pahud Yvette : yvette@jackypahud.ch / Pahud Lisa : lisa@jackypahud.ch

**CEFIBAT**  
 TOITURES s.à.r.l

CHARPENTE COUVERTURE ETANCHEITE  
 FERBLANTERIE ISOLATION ENTRETIEN

2, route de Foliaz - 1257 Charrot  
 T 022 736 37 40 - www.cefibat.com

## Paroles aux Bénévoles

### Michel Gaud, président de la Chorale paroissiale de Compesières



Accroché à mon téléviseur, j'attends la prise de parole de mon ministre de la santé et c'est avec une certaine fébrilité que je reçois le message que tout le monde attendait, « Fini ». Un sentiment de plénitude s'empare de moi et il me vient comme une envie de chanter, mais, en tant que novice et pas très doué pour faire vibrer mes cordes vocales à l'unisson, je décide de me faire aider.

C'est donc tout naturellement que je me rends chez Michel Gaud, Président de la Chorale paroissiale de Compesières. Tous ceux qui connaissent Michel savent que pour le définir, les superlatifs ne manquent pas, et en premier lieu, un cœur grand comme ça, mais également de l'écoute et surtout de l'amitié, un mot qui revêt toute son importance aujourd'hui. Ses multiples activités passées et présentes lui apportent une connaissance de la vie que l'on a plaisir à partager lorsqu'on a le bonheur de se retrouver pour quelques instants à ses côtés. Michel est né le 22 mai 1944, sur le territoire de notre Commune où il suit ses écoles obligatoires jusqu'à l'âge de 13 ans. Après deux années de Collège moderne où il termine dans les trois premiers de sa promotion, les portes de l'apprentissage en tant que « mécanicien sur appareils électriques et radioélectricité » lui sont ouvertes à l'école des arts et métiers où il obtient son CFC (aujourd'hui renommé électronicien). La suite, un parcours hors normes qui va le faire passer des ateliers de Sécheron où il suit en parallèle une formation du soir qui lui apportera la « maîtrise fédérale de mécanicien de précision », à l'enseignement à l'école d'électricité.

Ne trouvant pas sa voie, il retourne à l'agriculture pour rebondir quelques mois plus tard chez Stern Frères, il y fabrique, entre autres des brosses à dents électriques.

Nouveau changement d'orientation après un grave accident, il se retrouve employé à la centrale thermique des HUG en tant que mécanicien. Travailleur acharné, pétrit de compétences, il quitte l'hôpital pour intégrer un centre de réadaptation pour personnes handicapées, tout en étant

expert aux examens de mécaniciens machines puis mécanicien électricien. Finalement, c'est à l'école d'ingénieurs de Genève qu'il pourra exploiter la totalité de ses compétences, il y restera plus de 20 ans.

Pour Michel le bénévolat c'est son ADN, sa raison de vivre. Membre de la paroisse depuis son plus jeune âge, il intègre également la Jeunesse, puis les pompiers pour un parcours de 30 années où il obtiendra le grade de Commandant. Il est également membre de la Fédération Suisse des Maîtres mécaniciens. C'est son parrain Alexandre Bourqui qui l'inscrit au PDC à l'âge de 20 ans. Plus tard, il sera élu au Conseil municipal et y restera pendant 12 ans. Pour l'anecdote, les conseillers municipaux en charge des bâtiments devaient chaque été arroser les pelouses des stades à titre gracieux.

C'est avec passion que Michel me parle de sa Chorale, forte de 26 membres. Elle regroupe aujourd'hui trois paroisses, Compesières, Troinex et Veyrier. Fondée en 1867, c'est une société d'hommes. Elle devient mixte en fusionnant la société de chant des Hommes et la société de chant des Demoiselles, Demoiselles qui étaient exclues de la société à leur mariage. Bernard, le papa de Michel, a été l'organiste de Compesières pendant plus de 65 ans.

Aujourd'hui, ce sont environ 10 prestations, appelés « Temps forts » par année et 20 à 25 répétitions. La Chorale s'est également produite dans les hôpitaux et donné des concerts annuels de Gala. Ce sont particulièrement des chants liturgiques en français qui sont interprétés, mais il arrive que l'on chante également en latin. En quittant mon hôte du jour, je me rends compte du privilège que j'ai eu de pouvoir partager ces quelques moments de vie avec Michel et je ne peux que le remercier pour tout ce qu'il apporte à notre Commune.

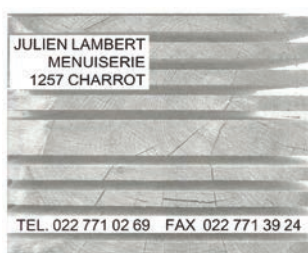
Oscar Sieve

Comité BI :

Sabine Mabut Buhagiar, Oscar Sieve,

Francine Parisod-Nicolet :

[bardonnexinformation@ik.me](mailto:bardonnexinformation@ik.me)



### Soutenez notre Journal !

Merci d'envoyer vos dons à  
IBAN CH19 8080 8007 9458 9192 0

Groupe DC Entente Bardonnex.

Réf Journal Bard Info

Nous vous en remercions  
chaleureusement !